

CMJE



L'AN DEUX MILLE NEUF

Le samedi 12 décembre 2009 à 10h30

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.

Etaient présents : Audrey JOUAN, Maymouna DIOUF, Augustin BUREAU, Solenne FINOT, Marion FINOT, Iris BRAVARD, Sreyren GUY, Margaux CHRETIEN, Charlotte BIGEON, Timothée BUREAU, Pauline DESCOTTES, Mélanie DESCOTTES, Manon MERTENS, Guillaume LEPLEY, Sarah LEPELTIER, Maxence BEAULIEU, Laura GUY

Etaient absents et excusés : Anne LEBOURG, Flora TCHEOU

Etaient absents : Marion ROUET, Timothée SOUDEE, Inès PUNCH, Colin COISNARD

Elus également à la réunion : Dominique VINOT-BATTISTONI, Annette RIQUART, Danièle LEVARD, Ghislaine DIOUF, Michel FREMAUX, Gérard THUILLIER-HAMEL, Nadine DUMOUTIER

Animation SEJ : Stéphane BEAULIEU.

Objet :

- Début des travaux sur le premier thème, les déplacements à pied et à vélo : préparation d'une visite terrain
- Bilan du marché de Noël

La présidente Manon MERTENS ouvre la séance et fait l'appel.

Nouvelle organisation :

Stéphane rappelle l'ordre du jour et demande qui a lu le précédent compte rendu de séance. Il explique l'intérêt de tous à lire ce compte rendu, afin de pouvoir le valider.

Un changement dans l'organisation du CMJE est à noter.

Les prochains CMJE seront comme aujourd'hui animé par un animateur du Secteur Enfance Jeunesse et il sera accompagné par les membres de la commission sports, jeunesse et CMJE.

Suivant l'ordre du jour un des membres des commissions concernées sera présent, ainsi que Monsieur le Maire afin de répondre aux questions et débattre des propositions.

Cette nouvelle organisation est adoptée.

I LES DEPLACEMENTS DANS LA COMMUNE A PIED OU A VELO

Un plan de Bieville –Beuville est distribué à tous. Stéphane Beaulieu indique que le 16 janvier sera consacré à un déplacement sur le terrain, à pied ou à vélo.

Michel Fremaux demande : Qui a remarqué l'avancée des travaux dans la commune. La piste cyclable pour aller de Bieville-Beuville à Blainville sur Orne en toute sécurité existe désormais, mais elle part de la maison de retraite. Comment rejoindre cette piste cyclable en toute sécurité ? Stéphane montre le plan et invite le CMJE à l'étudier pour voir comment accéder à cette piste cyclable de différents lotissements. Laura GUY décrit sa route pour aller de la Sapée à la boulangerie à pied : il existe deux possibilités, soit via le pont, soit par un chemin goudronné.

Stéphane Beaulieu demande qui se souvient du projet au niveau du pont. Augustin Bureau se souvient qu'il s'agissait d'élargir le trottoir avant le pont du DAN et d'agrandir le pont. Le plan de la commune est projeté sur écran. Stéphane demande s'il est facile d'emprunter ces rues à pied ou en vélo, si l'on se sent en sécurité. La réponse des élus du CMJE est non. Selon Augustin Bureau, le trajet est sûr d'un côté de la route, à pied. Pour rejoindre les commerces en partant du Devon, le trajet se fait bien.

Stéphane Beaulieu en vient aux autres lotissements. Le lotissement Mozart avait été évoqué l'année précédente. Les trottoirs sont larges et il existe beaucoup de chemins et d'axes piétonniers. Ce lotissement est parfaitement adapté à la circulation des piétons ou des cyclistes. Maxence Beaulieu remarque que le trottoir rue d'Outreval est vraiment petit. Stéphane Beaulieu explique qu'une partie est inutilisable à pied mais que de l'autre côté, on peut circuler à pied. Maymouna Diouf remarque que beaucoup de personnes empruntent cette rue.

Michel Fremaux propose de matérialiser au sol le type de déplacement, à pied ou à vélo, comme cela se fait dans d'autres villes. Pour l'instant, piétons et cyclistes se croisent, autant dédier à chacun son trottoir.

Finalement, pour Stéphane Beaulieu, il y aurait un chemin piéton et un chemin pour cyclistes. Il est important d'aller voir sur le terrain ce qui serait approprié. Stéphane est persuadé que certains élus du CMJE ne connaissent pas certains chemins.

Pour Michel Fremaux, il semble indiquer de voir plus précisément les parcours à vélo.

Stéphane Beaulieu demande par où l'on peut circuler facilement si l'on va vers Caen.

Pour Maymouna Diouf, des petites routes peuvent être empruntées, comme la rue Jean-Baptiste Colbert. Et Maxence ajoute qu'une partie sera sûrement réservée aux vélos à cet endroit.

Stéphane Beaulieu veut savoir s'il est facile de circuler à vélo. Est-ce que certains élus de CMJE connaissent des chemins sécurisés, comme pour aller de la mairie à la piste cyclable de Blainville ?

Maxence Beaulieu propose d'emprunter la voie principale, mais Stéphane aimerait que l'on lui indique un trajet sécurisé. Augustin Bureau connaît un petit chemin que rejoint la côte de Nacre. On peut rejoindre la rue Saint Exupery par ce chemin, puis la rue basse. Stéphane Beaulieu reprends et indique que l'on accède rue de la Charnière. Timothée Bureau estime qu'ensuite l'accès rue de Blainville est simple. En ce moment, en raison des travaux, il y a beaucoup de camions qui circulent sur cet axe.

Augustin Bureau signale un itinéraire qui passe par la rue de la Charnière, puis par le sentier de la Mule, mais qui occasionne un très grand détour. Le sentier de la Mule ne semble pas indiqué en vélo à Stéphane Beaulieu, tout comme le chemin des carrières qui est dangereux pour les vélos. Il informe le CMJE du déplacement sur le terrain lors du prochain CMJE le 16 janvier, pour étudier ces itinéraires. Michel Fremaux pense qu'il est possible de faire de ce sentier une piste cyclable, qui permettrait de rejoindre certains

quartiers, de la route d'Hermanville jusqu'à Blainville uniquement via une piste cyclable : le chemin de l'Adèle Duclos.

Timothée BUREAU évoque la possibilité de rejoindre la passerelle d'Hérouville de la piste cyclable de Blainville. Stéphane Beaulieu demande si c'est déjà possible. Pour Maxence, oui. Stéphane Beaulieu souhaite savoir qui a déjà emprunté cette route. Guillaume Lepley répond que ce chemin mène au poney club. Stéphane signale que du poney club, il est possible de regagner la rue du tour de Ville, puis le chemin de la Vallée. Du chemin de la Vallée, comment aller à la passerelle ? Maxence suggère de prendre la rue Jean Baptiste Colbert. Manon propose de passer par la rue du Tour de Ville. Stéphane Beaulieu informe qu'il est interdit de remonter le chemin de la Vallée, en sens interdit, pour les vélos et les voitures. Il faudrait remonter et contourner le sens interdit. Michel Fremaux juge nécessaire de faire connaître le chemin Saint-Exupéry.

Stéphane Beaulieu souligne le besoin de s'organiser pour le déplacement du 16 janvier. Il propose le déplacement de tout le CMJE à vélo, proposition retenue à l'unanimité. Un groupe ne doit pas dépasser plus de 12 personnes, et doit être encadré par un adulte devant et un adulte en dernier. Il y aura donc 2 groupes. Manon émet l'idée de faire un groupe de grands et un groupe de plus jeunes, ce qui est accepté.

Stéphane donne des consignes à respecter pour cette visite de terrain :

- **Casque obligatoire (sinon, pas de participation à la sortie) Stéphane peut amener quelques casques et certains peuvent amener des casques supplémentaires.**
- **Vêtement réfléchissant, fluorescent pour matérialiser les groupes.**
- **Gourde, bouteille**
- **Vérification préalable de l'état du vélo : pneus, freins.**

- Rendez vous le samedi 16 janvier à la mairie. Le but de la sortie est d'atteindre le chemin qui va jusqu'à la piste cyclable de Blainville, qui sera terminée.

Michel Fremaux indique que le prochain CMJE aura lieu le 16 janvier. Le CMJE de février sera réservé à la préparation du scénario du film sur les déplacements. Stéphane Beaulieu interroge les membres du CMJE sur ce qu'ils désirent voir dans le film. Pauline Descottes suggère de voir quelqu'un utiliser un passage piéton. Stéphane Beaulieu soumet l'idée de faire un clip. Pourquoi ne pas filmer les voitures qui traversent les ronds points, suggère Charlotte Bigeon. Michel Fremaux propose d'utiliser le film pour faire connaître à d'autres personnes des itinéraires possibles, piétons ou cyclables. Stéphane Beaulieu demande à chacun de commencer à réfléchir sur ce qu'il souhaite voir montrer.

II BILAN

A 11H30, monsieur le Maire Dominique Vinot-Battistoni et les élus monsieur Gérard Thuillier-Hamel, madame Nadine Dumoutier et madame Annette Riquart entrent dans la salle.

Monsieur Dominique Vinot-Battistoni précise que les élus adultes sont présents pour répondre aux éventuelles questions du CMJE.

Manon Mertens trouve les feux rouges rapides devant l'école. Monsieur Dominique Vinot-Battistoni répond que les feux rouges se dérèglent par temps d'orage et qu'il est difficile de trouver le réglage adéquat.

Maxence Beaulieu rappelle ce qui a été vu par le CMJE ; la question des déplacements à pied et à vélo et leur facilité. Augustin Bureau évoque des chemins trop peu connus et le trajet qui sera fait pour les étudier le 16 janvier.

Monsieur Dominique Vinot-Battistoni explique que les travaux du pont sont arrêtés, le pont appartient au département. Une convention entre la commune et le département sera proposé au conseil municipal du 14 décembre (premier point à l'ordre du jour).

Augustin Bureau demande s'il est envisageable de goudronner le chemin de la Mule. Monsieur Dominique Vinot-Battistoni précise qu'une réflexion est engagée pour en faire une véritable piste cyclable.

III Marché de Noël

Maxence Beaulieu voudrait savoir si beaucoup d'autocollants ont été distribués lors du marché de Noël.

52 précise Michel Frémaux soit au total plus de 200 en trois opérations (forum des associations, sortie des écoles et marché de Noël)

Monsieur Dominique Vinot-Battistoni a remarqué que monsieur Marquer n'a noté l'existence de cet autocollant qu'à l'occasion du marché de Noël. Il faudrait peut être voir pour une action en direction des enseignants.

Charlotte Bignon se demande s'il faut leur distribuer des autocollants. Monsieur

Dominique Vinot-Battistoni mentionne la création en cours de quatre grands panneaux (reprenant le logo), ils sont en cours de fabrication. Il est prévu de les placer sur les quatre grands axes de circulation avant fin janvier. Une petite manifestation aura lieu à cette occasion, ce qui permettra de relancer la distribution d'autocollants.

Questions diverses :

Maymouna Diouf se plaint de l'absence d'éclairage dans la rue du tailleur de pierre. Est-il prévu d'y remédier ? La question sera étudiée, répond Monsieur Dominique Vinot-Battistoni.

Charlotte Bignon signale les lumières à changer derrière les ateliers municipaux, le passage est dangereux pour aller prendre le bus. Monsieur Dominique Vinot-Battistoni constate la fréquence des problèmes d'éclairage à cet endroit et indique que cela est du à des actes de vandalisme, les travaux seront effectués la semaine prochaine.

Augustin Bureau s'interroge sur les décorations de Noël : sont-elles écologiques ? Monsieur Dominique Vinot-Battistoni précise que sont utilisées des laides à basses consommations.

La séance est levée à 12 heures Mr Dominique Vinot-Battistoni rappelle aux élus du CMJE qu'ils sont invités au conseil municipal du 14 décembre à 20h00 salle polyvalente.

Prochain CMJE le samedi 16 janvier de 10h30 à 12h00 (présence indispensable prévenir en cas d'indisponibilité)